

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 06 16

Ordre du jour

POINT N° 2 : Bilan de la Conférence nationale du handicap du 19/05/2016

La récente conférence nationale du handicap est l'occasion de faire le point sur l'engagement de la FHF dans le domaine du handicap. Articulée autour du thème de l'inclusion sociale, la CNH qui s'est tenue le 19 mai a été l'occasion pour le Gouvernement de faire le bilan et de porter de nouvelles initiatives.

Les mesures principales annoncées lors de la CNH 2016

- 180 M€ sur cinq ans et à compter de 2017 à la création de nouvelles solutions et l'accompagnement de la transformation de l'offre, dont un volet spécifique sera consacré au polyhandicap pour la formation des équipes, le renforcement des structures et le soutien des proches. Une démarche qui passera également par un soutien exceptionnel à l'investissement médico-social dès 2016 et sur trois ans. Ces fonds viendront notamment soutenir la modernisation du système d'information des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) à hauteur de 15 M€ ainsi que, pour 8 M€, les MDPH s'engageant dans la démarche d'"Une réponse accompagnée pour tous"
- la création d'une mission de suivi confiée à la sénatrice Claire-Lise Champion sur la mise en œuvre des agendas d'accessibilité programmée (Ad'Ap) ; alors qu'encore 20% des établissements recevant du public n'ont pas engagé la démarche, la mission permettra de tirer les conclusions de mise en accessibilité d'année en année pour un suivi "*tout à fait exigeant*" d'après François Hollande ;
- Le troisième plan Autisme arrivant à son terme en 2017, le Gouvernement a annoncé préparer, au second semestre 2016, un quatrième plan. Qualifié de plan de "*l'apaisement et du rassemblement*" par le président, celui-ci entendra tout particulièrement renforcer l'égalité d'accès aux diagnostics précoces, garantir les bonnes pratiques de prise en charge et accroître l'accompagnement des adultes.
- La perspective de la conclusion d'une convention entre État et Union sociale pour l'habitat (USH) pour faciliter le développement du logement accompagné et l'habitat partagé ;
- L'intégration dans la loi Numérique d'un effort de mise en accessibilité de l'ensemble des systèmes de communication des entreprises privées ; jusqu'alors, le texte rendait la démarche obligatoire pour les seuls sites du service public, lire ci-contre).

Des engagements de la FHF dans le champ du handicap

- Participation aux groupes de travail du projet de réforme de la tarification du Handicap «SERAFIN-PH »
- Partenaire et acteur du dispositif « une réponse accompagnée pour tous »
- Relai du dispositif de prévention des départs non souhaités en Belgique
- Signataire de la Charte Romain Jacob
- Organisation d'ateliers en région et recueil de caricatures sur le handicap psychique en partenariat avec la FEGAPEI
- Auteur d'un livre blanc « Accessibilité des Instituts de formation paramédicale aux étudiants en situation de handicap »

Quel engagement et quel rôle de la FHF pour demain ?